

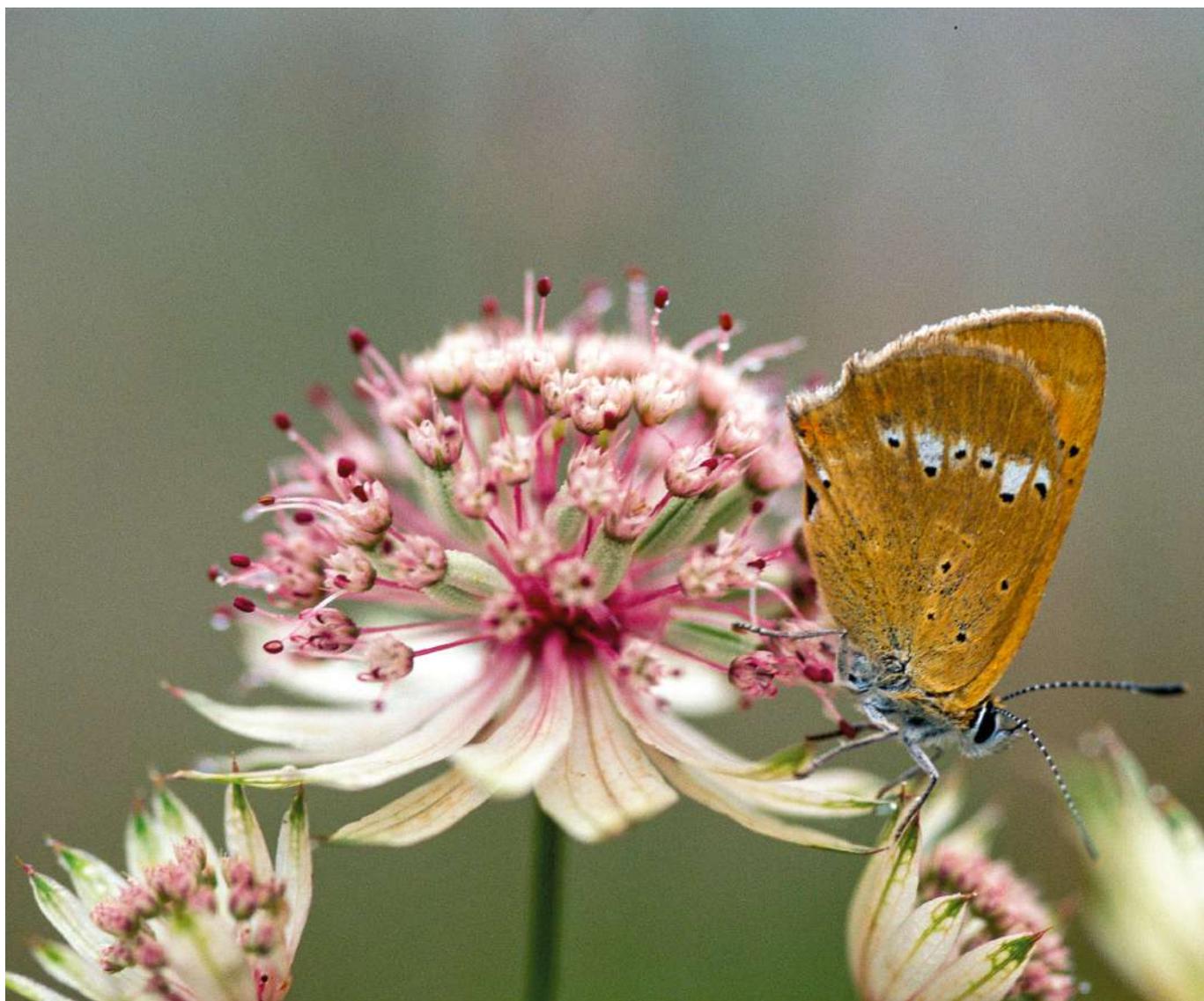
# TIGNES

LE MAG DE LA COMMUNE

—  
N°5

—  
ÉTÉ

—  
JUN 2023



p/10

—  
UN PATRIMOINE À  
PRÉSERVER

p/13

—  
UN ANNIVERSAIRE À  
PARTAGER

p/23

—  
HISTOIRE DE TIGNES

# SOMMAIRE

## 07 PRÉPARER L'AVENIR DU LAVACHET



Photo de couverture : Cuivré de la verge-d'or posé sur une grande astrance. ©Parc national de la Vanoise - BLANCHEMAIN Joël

### TIGNES LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

mairie@tignes.net

<https://www.mairie-tignes.fr>

Directeur de la publication : Serge Reval

Rédaction : Jean Vogt, Pierre-Yves Arnaud, Tignes Développement

Photos : Mairie de Tignes

Création graphique et mise en page : Service communication,  
Mairie de Tignes

Impression : Riccobono Offset Presse

Tirage : 4 000 exemplaires ISSN 2739-3704

## 04 LE BUDGET 2023

## 08 RENOUVELER L'OFFRE DE LOISIRS AU VAL CLARET

## 11 TRANSITION 2030 POUR UN TERRITOIRE DURABLE



## 18 LES RENDEZ-VOUS IMMANQUABLES DE L'ÉTÉ



# ÉDITO

*Chères Tignardes, Chers Tignards,*

*Ce nouveau numéro du Tignes le Mag est l'occasion pour moi, à mi-mandat, de vous redire ma détermination à faire aboutir les différents projets qui font mon engagement et celui de toute mon équipe. Les deux années de COVID nous ont fait perdre un temps précieux mais aujourd'hui nous sommes en mesure d'engager des réalisations concrètes.*

*Le budget 2023 qui vous est présenté, moment fort de la vie de la collectivité, permet d'acter notamment le lancement de la phase 1 du réaménagement du Val Claret tout en sécurisant l'entretien du patrimoine qui fait la force de Tignes aujourd'hui. Il pérennise également notre action envers les jeunes que nous souhaitons placer au cœur de notre action que ce soit à travers le soutien au Club des Sports, au mode de garde de la petite enfance ou encore le réaménagement des cours d'écoles.*

*Je sais également que l'attente est grande concernant le développement d'une offre d'accession à la propriété et j'en fais une priorité. Le projet du Lavachet a été ajusté en fonction des remarques formulées en réunion publique et une enquête pour affiner les besoins sera prochainement lancée.*

*La saison estivale qui s'ouvre sera encore très riche en activités et marquée par la célébration des 60 ans du Parc national de la Vanoise. Après les 70 ans de la mise en eau du barrage l'année dernière c'est une nouvelle occasion de mettre en avant la très*

*riche histoire de notre territoire. C'est également par ce travail de mémoire que l'on peut se projeter sereinement vers l'avenir et nouer des liens constructifs avec ce partenaire incontournable qu'est le Parc, notamment autour de l'avenir du Glacier.*

*2023 marque également le lancement concret du travail sur le renouvellement du cadre d'exploitation des remontées mécaniques. Je souhaite que ces réflexions autour de cet enjeu majeur pour l'avenir de Tignes soient menées avec vous. Je vous invite à participer nombreux aux différents temps d'échanges qui seront organisés cet été et jusqu'au démarrage de la prochaine saison d'hiver pour relever ensemble ce défi.*

*Je sais pouvoir compter sur votre implication pour construire le Tignes de demain, ambitieux, innovant et respectueux de son environnement.*

*Bel été à tous !*

*Serge Revial, Maire.*



# LE BUDGET 2023 POUR FINANCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA TRANSITION DU TERRITOIRE

Dans un contexte inflationniste qui impacte les finances de la plupart des collectivités, le budget a été adopté le 30 mars dernier en séance du Conseil municipal.

Pour cette année les dépenses d'investissement sont portées à près de 13 millions d'euros. La commune peut ainsi accélérer le rythme de son programme, en poursuivant ses grandes priorités : la rénovation énergétique, la métamorphose du Val Claret ou encore la rénovation des bâtiments publics.

En 2023, une nouvelle architecture budgétaire est mise en place, qui s'articule autour de 8 programmes. Cette présentation vise à améliorer la lisibilité d'une présentation strictement comptable du budget.

Dépenses de fonctionnement :

**1 503 100€**

Dépenses d'investissement :

**208 400€**

## 1. "BIEN-VIVRE À TIGNES"

Pour l'année 2023, le programme "Bien-Vivre à Tignes" se distingue par une augmentation conséquente du budget dédié à la petite enfance et un soutien plus prononcé au Club des Sports.

Les dépenses prévues serviront à :

- la crèche municipale, la crèche associative et le soutien à l'activité des assistantes maternelles ;
- soutenir le Club des Sports et les associations locales ;
- renforcer les activités du CCAS en matière d'aides sociales et d'activités pour les seniors ;
- prendre en charge les frais de fonctionnement des écoles (maternelle et élémentaire) et la restauration scolaire.

## BUDGET 2023

Recettes réelles  
de fonctionnement  
**27 677 369€**

Dépenses réelles  
de fonctionnement  
**24 582 920€**

Dépenses réelles  
d'investissement  
**12 505 268€**

Dépenses  
d'équipement  
**8 998 000€**



*Insertion paysagère du projet de construction d'un chalet en bordure du Snowpark.*

## 2. L'ANIMATION DU PROJET TOURISTIQUE

Le programme "Animation du projet touristique" est centré sur l'activité de Tignes Développement. Les dépenses de fonctionnement du programme permettent par conséquent de financer la délégation de service public Tourisme.

Les dépenses d'investissement sont consacrées à l'entretien des pistes de VTT et la construction du chalet du Snowpark.

Dépenses de fonctionnement :

**71 000€**

Dépenses d'investissement :

**1 912 000€**

### 3. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce programme porte les investissements permettant de répondre aux objectifs de réaménagement et de dynamisation des quartiers du Val Claret, du Lavachet ainsi qu'à l'objectif d'amélioration des espaces publics des villages et hameaux.

Cette année, sont inscrits les crédits permettant de lancer la première phase de travaux du programme du Val Claret avec un terrain synthétique dédié à la pratique de plusieurs sports dont le football et le rugby en premier lieu. Il sera ouvert à tous.

Les crédits inscrits permettront également d'assurer l'achat de terrains permettant des améliorations du domaine skiable et de sécuriser les projets d'aménagements.



*Insertion paysagère du projet de terrain de foot au Val Claret.*

©Real Sport Ingénierie

Dépenses de fonctionnement :

**1 612 723€**

Dépenses d'investissement :

**1 702 400€**

### 5. LES ESPACES PUBLICS ET LA VOIRIE

- Les dépenses de fonctionnement du programme correspondent principalement aux dépenses d'entretien de la voirie et des espaces publics (dénivellement, éclairage public, entretien des ascenseurs publics).

- Les dépenses d'investissement sont constituées d'acquisitions de matériels de déneigement, l'aménagement de toilettes publiques au bord du lac, de travaux de terrassement, d'engazonnement et divers travaux de voirie.

Dépenses de fonctionnement :

**190 666€**

Dépenses d'investissement :

**1 054 500€**

### 4. LA TRANSITION TERRITORIALE

Ce programme porte les dépenses permettant d'adapter le territoire aux changements climatiques et sociétaux et de le rendre plus vertueux, notamment en termes d'émissions de gaz à effets de serre et de consommation énergétique.

Cette année, des crédits sont prévus pour l'amélioration de la connaissance du milieu naturel, par l'étude de l'hydrosystème du Lac et de celui du Glacier. Le maintien et le développement des navettes employés et de la liaison Tignes/Val-d'Isère. Ou encore des dépenses permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public.



*Insertion paysagère du projet de rénovation du chalet du Chardonnet.*

©km architecture

Dépenses de fonctionnement :

**1 321 260€**

Dépenses d'investissement :

**1 518 000€**

### 6. LE PATRIMOINE BÂTI

Ce programme porte les actions d'entretien et de modernisation du patrimoine bâti communal (équipements touristiques et sportifs, groupe scolaire et parc de logements)

Dépenses de fonctionnement :

**1 785 224€**

Dépenses d'investissement :

**341 302€**

**190**  
**projets**  
sur la période  
2023-2026

## UNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR SOUTENIR UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

### 7. LES RESSOURCES ET LA PERFORMANCE DES MOYENS

Ce programme porte les dépenses permettant un fonctionnement optimal des différents services de la mairie pour améliorer la qualité du service rendu.

Dépenses de fonctionnement :

**2 477 584€**

Dépenses d'investissement :

**3 802 365€**

### 8. EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce programme intègre l'ensemble des dépenses portées par le budget annexe Eau et Assainissement.

Les dépenses de fonctionnement sont liées à l'exploitation de la nouvelle station d'épuration.

Parmi les dépenses d'investissement, à noter 1 587 000€ pour le projet de sécurisation de la canalisation d'eau potable de la Sassièrè.

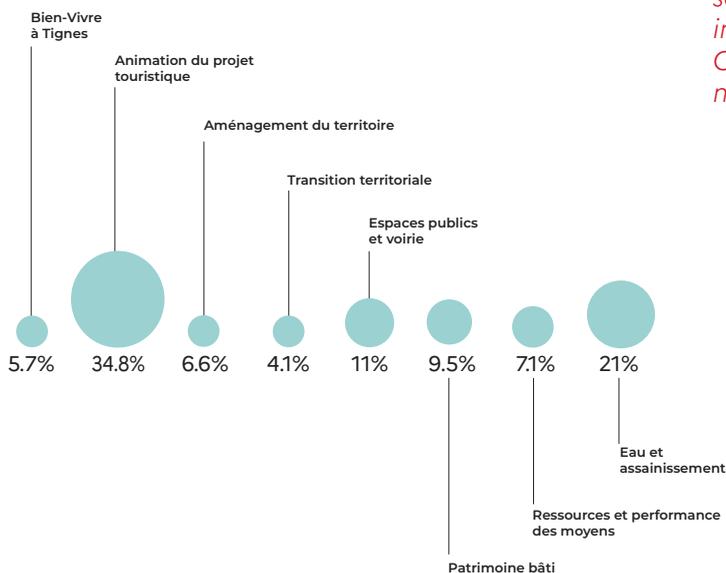
Le Conseil municipal fixe chaque année le taux des impôts directs locaux : la taxe d'habitation, les taxes foncières (bâties et non bâties) et la cotisation foncière des entreprises.

La programmation pluriannuelle des investissements recense 190 projets d'investissement sur la période 2023-2026 pour un montant total de 36 millions d'euros, dont 28 millions d'euros sur le seul budget principal de la commune.

Anticipant une future baisse des recettes liées aux taxes d'aménagement, le conseil municipal a voté en mars dernier une augmentation de 5% des taux des différents impôts directs locaux permettant le financement de ces investissements. Ceux-ci n'avaient pas été augmenté depuis plus de 10 ans.

*« Cette évolution des taux est un marqueur fort du changement de modèle souhaité par les élus. En effet, durant des années, le financement des investissements communaux dépendait de la taxe d'aménagement perçue suite à des projets de promotion immobilière. La volonté de l'équipe municipale est de limiter les nouveaux projets de constructions à l'avenir, et la modification en cours du PLU va dans ce sens. Nous devons donc rendre notre budget indépendant du développement immobilier. Cela participe ainsi à la transition vers un modèle plus durable. »*

### RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME



Olivier Duch

1<sup>er</sup> Adjoint  
en charge de la Vie  
économique et du  
Développement Durable

# PRÉPARER L'AVENIR DU LAVACHET

Le projet d'aménagement du Lavachet est inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme, approuvé en septembre 2019. Il concerne une grande partie du quartier et s'articule principalement autour du programme de construction d'une Unité Touristique Nouvelle, porté par un promoteur privé.

L'importance de ce programme de création de nouveaux lits touristiques exige d'accompagner sa réalisation par des aménagements. Ceux-ci doivent notamment permettre une meilleure fluidité du domaine skiable et le développement d'un ski débutant de qualité qui renforcera les caractéristiques familiales du quartier. L'efficacité des cheminements piétons, vélos et voitures en lien avec les autres secteurs de la station devra également être renforcée. Enfin, ces différents aménagements permettront de reconverter les surfaces de bitume en espaces verts.

Le périmètre d'étude engagé par la collectivité comprend pour cela, à la fois des espaces publics, les zones de loisirs et une partie du domaine skiable.

La réunion publique du 19 avril dernier a permis de présenter les évolutions attendues sur le projet privé ainsi que les premières pistes de réflexions pour le projet public qui l'accompagnera. Le promoteur a accepté des modifications de volumétrie et d'aspect architectural pour mieux s'insérer au sein du quartier qui seront traduites au sein d'un permis de construire modificatif avant la fin de l'année 2023.

Dès lors, il est important que le temps des études et de la concertation avec les habitants du quartier soient suffisamment avancés pour que les chantiers menés par la commune puissent être coordonnés avec ceux de l'opérateur privé.

Les premiers échanges du 19 avril seront complétés par une concertation plus détaillée au cours de l'été.

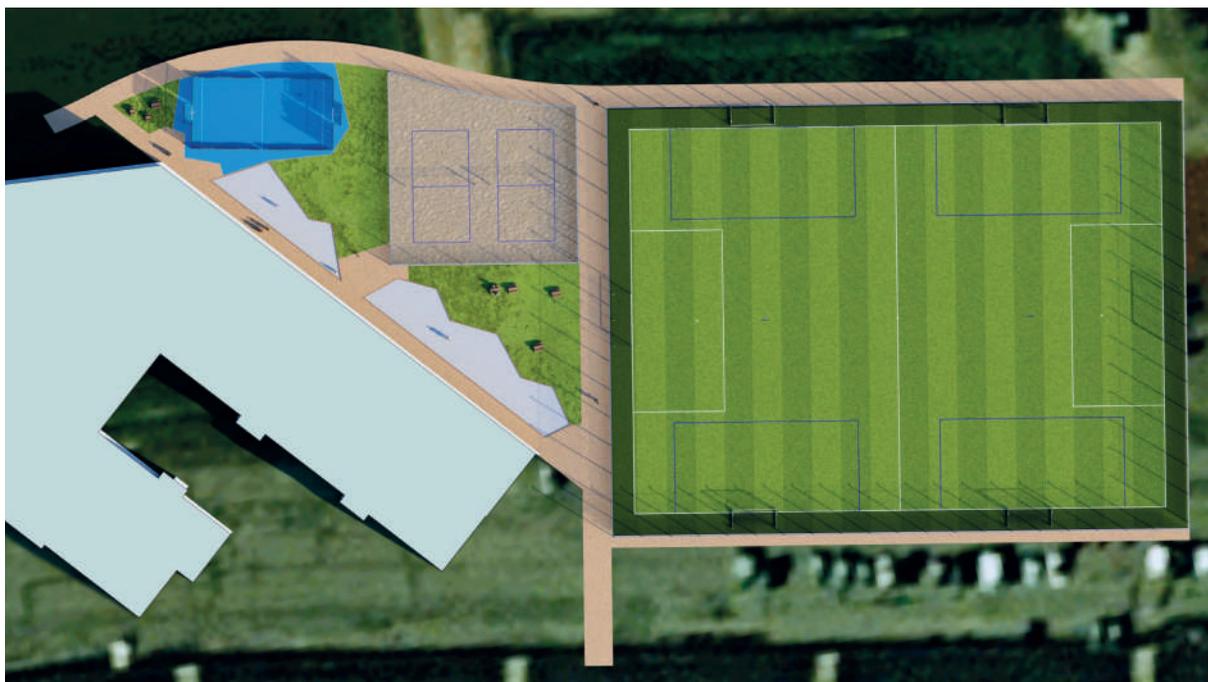
Un consensus se détache sur l'amélioration du domaine skiable qui se traduira nécessairement par l'extension du tunnel du Lavachet jusqu'à l'intersection avec la boucle des Roches Rouges. Cela permettra l'agrandissement de la piste et la création d'une zone débutant au cœur du



quartier du Lavachet. Les échanges seront donc axés sur la taille de la piste en regard de la taille de la voirie longeant le parking du Lavachet, de manière à trouver un équilibre entre le flux des skieurs et le flux de véhicules. L'objectif sous-jacent étant de parvenir à créer du «ski propre» sur la remontée qui reliera le domaine skiable depuis la zone débutant.

Ces réflexions seront associées à un plan d'ensemble d'amélioration des zones débutants de Tignes 2100 qui inclura le téléski du Lavachet dont l'augmentation du débit semble aujourd'hui nécessaire pour assurer une qualité de service optimale.

Les autres possibilités d'évolution du plan de circulation du quartier et de requalification des espaces publics pourront également être évoquées.



©Real Sport Ingénierie

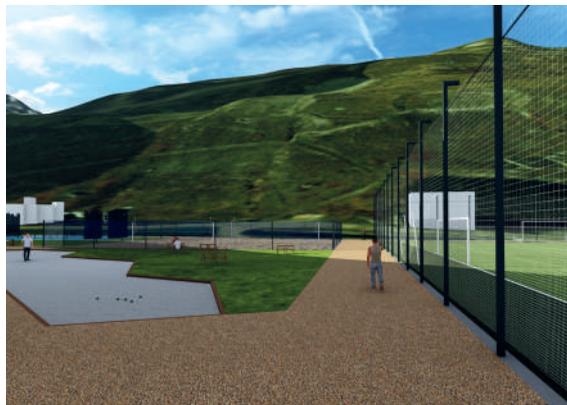
Au cœur du projet d'aménagement, un terrain de football synthétique performant, avec un revêtement lesté par un broyat naturel en coco-liège. Homologué pour le football et le rugby, il sera accessible au plus grand nombre.

## RENOUVELER L'OFFRE DE LOISIRS AU VAL CLARET

Présenté en réunion publique puis repris en réunion de concertation au courant de l'été dernier, le projet d'aménagement de l'entrée du Val Claret, au niveau du parking de la Grande Motte, prend forme cette année. Les nouveaux équipements préfigurent une plaine des sports, complémentaire de celle du Lac, avec pour objectif de donner une identité propre au Val Claret. Les travaux entamés au printemps représentent une première étape d'un programme qui concerne le quartier dans sa globalité. Ce projet ambitieux, structuré en trois tranches, sera entrepris sur plusieurs années. Point d'étape aujourd'hui, pour ce qui annonce le Val Claret de demain.

En attendant la construction d'un nouveau parking sur le haut du Val Claret, la zone aménagée cet été doit permettre de conserver environ 350 places de stationnement pour l'hiver prochain. Les nouveaux équipements, mis en service au début

de l'été 2024, comprennent un terrain de football synthétique, un terrain multisports, deux terrains de Beach volley, des terrains de pétanque et un cheminement piéton. Les manèges pour chevaux et l'activité équitation sont conservés sur le secteur.



©Real Sport Ingénierie

Pour préserver la raquette d'arrivée du stade de Lognan, les clôtures seront démontables, à l'image des équipements sportifs de la plage des sports du Lac.



©Real Sport Ingénierie

Un éclairage de la zone depuis le mur paravalanche du Club Med permettra d'envisager un accès aux terrains de pétanque en soirée.

Pour étoffer les équipements de loisirs sur la partie haute du Val Claret, le mini-golf sera agrandi au courant de l'été, pour passer de 12 à 18 trous et relier ainsi le site d'activités qui surplombe le parking du Golf et le centre du Val Claret. Il aura surtout pour vocation de servir de trait d'union ou de porte d'entrée à un projet touristique d'envergure, prévu entre la place du Curling et le télésiège des Tufs, qui fera l'objet d'une présentation détaillée en réunion publique.



*La restructuration du Val Claret se fera en plusieurs étapes. Pour tenir notre engagement sur la transformation du Val Claret et plus largement l'ambition que nous avons pour l'ensemble des quartiers de notre commune, le projet débute cet été par la restructuration de la zone laissée libre sur le parking de Grande Motte. Il se poursuivra par la réalisation d'un parcours de jeux extérieurs, pour l'été et l'hiver, au cœur du Val Claret puis un projet structurant en termes d'animation et d'attractivité, à l'échelle de tout le territoire, pour encourager notre clientèle à découvrir la richesse de nos différents villages. Enfin, la mise en service du parking de Boucle Est (prévue pour décembre 2025) sera la pierre angulaire de la rénovation de la mobilité douce du quartier du Val Claret.*

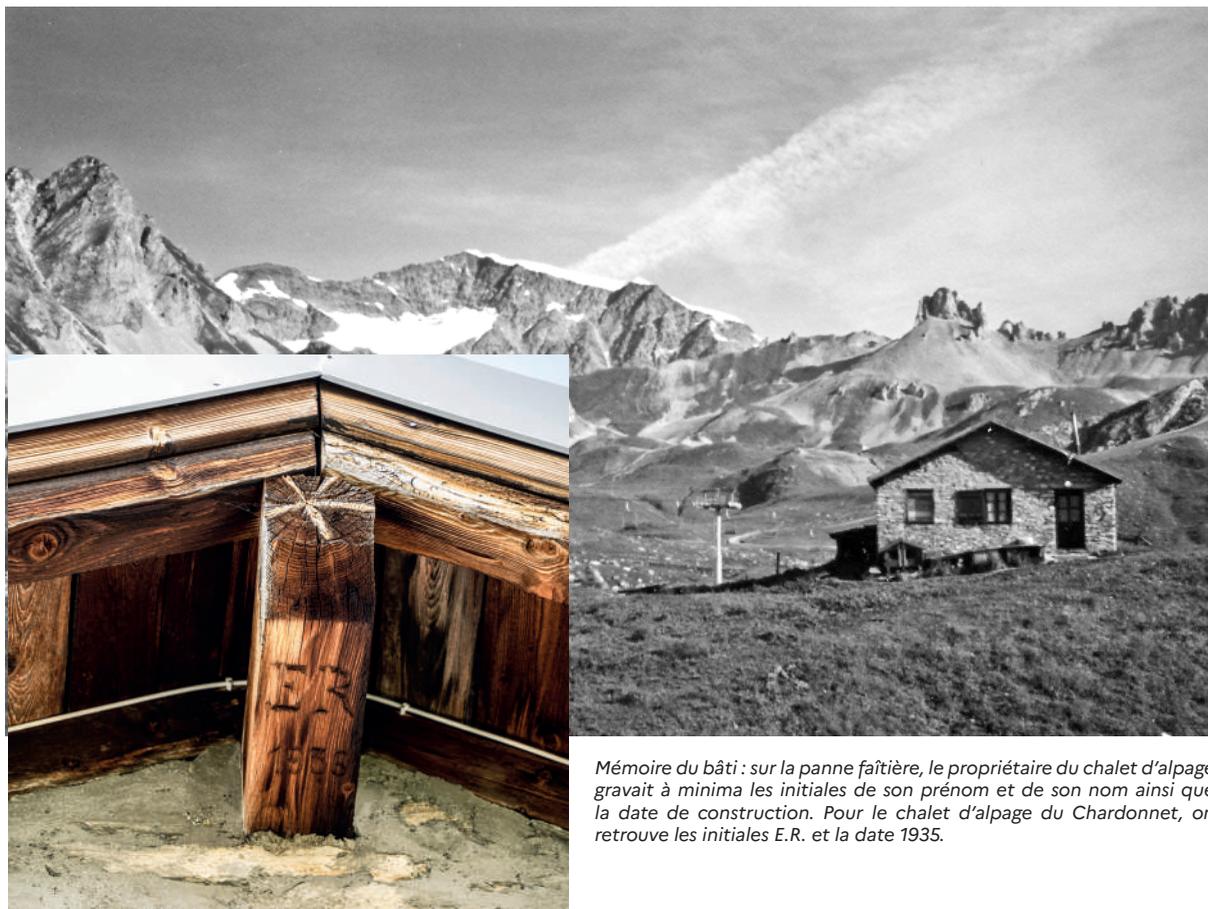


©Andyparc.com

Le site d'activités du mini-golf et du tir à l'arc connaît chaque été un énorme succès. L'extension du site avec 6 trous supplémentaires permettra de conduire les touristes jusqu'au centre du Val Claret.



**Serge Revial**  
Maire de Tignes



*Mémoire du bâti : sur la panne faîtière, le propriétaire du chalet d'alpage gravait à minima les initiales de son prénom et de son nom ainsi que la date de construction. Pour le chalet d'alpage du Chardonnet, on retrouve les initiales E.R. et la date 1935.*

## UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Le chalet d'alpage du Chardonnet, qui présente d'importants dommages structurels, va faire l'objet d'une rénovation complète et d'une extension au courant de l'été, avec le soutien financier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Cette opération permet d'améliorer les conditions de vie du berger et de son aide qui occupent les lieux durant la période de pâturage. Elle participe ainsi à la préservation du patrimoine agropastoral qui doit continuer à trouver sa place au sein d'une commune dotée d'un fort dynamisme touristique. Le bâtiment communal, ancien chalet d'estive, se situe au cœur des alpages du Chardonnet, du col du Palet et du Paquis, des pâturages communaux donnés traditionnellement à bail par la commune à des éleveurs d'ovins en Provence.

« *Il est de notre devoir collectif d'entretenir le patrimoine, de le restaurer et de le valoriser. J'ai à cœur de faire découvrir nos villages et nos éléments patrimoniaux, faire connaître notre histoire, notre culture et nos origines. Nous avons ainsi engagé cette année un programme de réfection des chapelles qui pourrait s'inscrire à plus long terme dans un projet de circuit du patrimoine.*

### Capucine Favre

*Adjointe au Maire  
en charge du  
Cadre de vie, des Villages,  
de la Culture & du  
Patrimoine*



# TRANSITION 2030 POUR UN TERRITOIRE DURABLE

**P**our permettre aux habitants de se projeter durablement sur le territoire et aux visiteurs de donner du sens à leur vacances, en profitant d'activités responsables dans un stade encore plus naturel, Tignes prépare son avenir.

## **Une dynamique de transition portée au niveau national**

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, d'épuisement des ressources non renouvelables, de dégradations de l'environnement, d'inégalités, nous portons une responsabilité vis-à-vis des générations futures. Les différents accords internationaux (Accord de Paris, Agenda 2030 adopté par l'ONU...), lois (Lois Grenelle et Climat) et décrets (stratégie Nationale Bas Carbone..) rappellent la nécessité de « penser global et d'agir local », et font des collectivités territoriales des acteurs majeurs du développement durable

## **Une déclinaison concrète qui se structure au niveau local**

À l'échelle de la vallée de la Tarentaise, un Contrat d'Objectif Territorial Tarentaise-Vanoise est en cours de signature, déployé par l'ADEME et portant sur les thématiques « Climat-Air-Énergie et Économie circulaire ».

À Tignes, la municipalité a souhaité davantage structurer les orientations et accélérer la transition énergétique, environnementale et sociale. Dans ce cadre, le 7 mars dernier, le Comité Développement Durable et vie des quartiers a émis un avis favorable au projet de stratégie de développement durable souhaité par les élus.

## **La stratégie de développement durable : un document cadre proposé au prochain municipal**

Cette stratégie fait suite à un diagnostic et un travail partenarial, concerté avec l'ensemble des acteurs institutionnels, socio-pros, habitants et partenaires. Le document vise à donner un cap clair et partagé pour la transition vers un territoire durable à horizon 2030 et s'articule autour de 4 piliers :



Pilier 1 : Disposer d'une offre touristique multisaison et responsable

Pilier 2 : Pérenniser le modèle de vie à l'année

Pilier 3 : Préserver le patrimoine naturel de Tignes

Pilier 4 : Réduire notre impact carbone.

Si certaines actions sont déjà engagées (intensification des activités praticables tout au long de l'année, mesures de réduction du bilan carbone : renforcement du transport collectif, accompagnement à la rénovation énergétique, maîtrise de l'urbanisation par une modification du PLU, ...), un certain nombre d'actions sont encore à entreprendre, telles que la définition d'une charte des acteurs engagés sur l'ensemble du territoire et la rédaction d'une ligne de conduite pour les achats responsables.

Le document sera présenté en conseil municipal du 28 juin pour une approbation. Le détail des objectifs et des différentes actions sera disponible en ligne sur le site Internet de la commune de Tignes cet été et fera l'objet d'une présentation approfondie dans le prochain magazine municipal.



## DES FLEURS, MAIS PAS SEULEMENT

### Une évaluation du label «Villes et Villages Fleuris»

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans le label «Villes et Villages Fleuris» jusqu'à obtenir 2 fleurs en 2017. Depuis, les critères d'évaluation ont beaucoup évolué pour prendre en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, mais aussi la protection de l'environnement ou encore la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Tous les trois ans, un jury composé d'élus, de professionnels du tourisme, de techniciens de collectivités, de professionnels du paysage et de l'horticulture effectue une visite de contrôle pour apprécier les actions engagées.

Pour les agents en charge des espaces verts qui se mobilisent dès la fonte de la neige pour aménager les espaces paysagers et améliorer le cadre de vie, cette évaluation du label est une motivation supplémentaire pour accorder plus de place au végétal et créer de nouvelles compositions florales. Il s'agit aussi d'une reconnaissance de leur travail, effectué une large partie de l'année, qui contribue au bien-vivre ensemble.

### Participer à la végétalisation et à l'embellissement de la commune

Pour donner une dimension supplémentaire aux efforts effectués par la collectivité en matière de cadre de vie, chacun peut contribuer à donner une place plus importante aux végétaux, en fleurissant les balcons, rebords de fenêtres et jardinières, en cultivant un potager ou en mettant en valeur un espace vert devant sa maison. Chaque année, un jury communal récompense les plus belles réalisations réparties en six catégories.

Pour l'année 2022, les lauréats sont les suivants :

- **Catégorie « Balcons fleuris » :**  
Mme VEROLLET, La Sache, aux Boisses
- **Catégorie « Hôtels et résidences » :**  
Hôtel Le Dôme, aux Boisses
- **Catégorie « Tous commerces » :**  
Restaurant l'Armoise, au Val Claret
- **Catégorie « Maisons individuelles » :**  
Mme BOUE, l'Eterlou, aux Chartreux
- **Catégorie « Immeubles et gardiennage » :**  
Mme BATISTA, le Soleil, à Tignes le Lac
- **Catégorie « Jardins potagers » :**  
M. LAGRANGE, Le Chevril

# 60 ANS DU PARC : UN ANNIVERSAIRE À PARTAGER

Cet été le Parc national de la Vanoise fête ses 60 ans. À cette occasion de nombreuses animations et événements sont organisés par les agents du Parc et différents acteurs dans tout le massif de la Vanoise.

À Tignes, cet anniversaire sera marqué par une journée festive, riche en événements, le 8 juillet 2023, avec au programme :

## Des randonnées et découvertes

**Points rencontres** avec les agents du Parc dans la réserve de la Grande Sassièrre, le long du chemin de randonnée, entre le parking et le chalet du Santel, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Animation avec longues vues, gratuit, sans réservation pour tout niveau de marcheurs accessible en poussette avec enfants.

Le bureau des guides de Tignes propose deux randonnées, encadrées par un accompagnateur en moyenne montagne, ouvertes à tous :

### **Rando 1 (demi-journée) Plan du Cheval**

Départ : parking du Saut (Sassièrre) à 8h30

Durée : 3h

4 km, D+300m, niveau moyen

Randonnée vers le lac du Plan du Cheval observation de la faune de montagne avec jumelles et longues vues. Gratuit

**Sur inscription sur [www.tignes.net](http://www.tignes.net)**

### **Rando 2 (journée) Refuge de la Martin**

Départ : parking des Boisses à 8h30

Durée : journée

D+ 600m jusqu'au refuge (10km)/D+900m jusqu'aux glaciers (12km)

Niveau : bon marcheur

Randonnée en A/R jusqu'au refuge de la Martin. Sentier balcon avec vue sur le barrage de Tignes. Possibilité de monter jusqu'aux pieds des glaciers pour les plus motivés.

Est inclus le menu spécial «60 ans» proposé par la gardienne du refuge de la Martin ; Tarif 10€

**Sur inscription sur [www.tignes.net](http://www.tignes.net)**

La gardienne du refuge du Palet propose également un menu spécial «60 ans». Sur réservation auprès du refuge.



## **Balade botanique à la journée**

Botaniste débutant ou confirmé, venez observer, en compagnie d'un botaniste du Parc national, l'extraordinaire flore de l'étage alpin.

Départ à 10h et retour vers 16h au parking du Saut à l'entrée de la Réserve.

Randonnée en direction du lac du Plan du Cheval (balade nécessitant une pratique courante de la randonnée en montagne). Prévoir le pique-nique pour midi.

Inscription obligatoire (12 participants max.) : par courriel [secretariat@vanoise-parcnational.fr](mailto:secretariat@vanoise-parcnational.fr) ou par téléphone au 04 79 62 95 53 entre 13h30 et 16h30.

## **Une conférence**

«Le glacier de la Grande Motte et son évolution face au réchauffement climatique», assurée par un glaciologue, sur la terrasse du Panoramic à 11h. Montée et descente en funiculaire offerte. Départ à 10h30, retour libre toutes les 1/2 heures. ☺ Apéritif offert.

**Sur inscription sur [www.tignes.net](http://www.tignes.net)**

## **Des expositions**

Village des exposants de 15h à 18h30 au pied du Lagon.

Inauguration des expositions réalisées par les enfants du service Éducation Jeunesse et les services archives et communication de la mairie en partenariat avec le Parc national de la Vanoise, à 17h30 au pied du Lagon.

Restauration, buvette et concert.

Plus d'infos sur :

**[www.mairie-tignes.fr](http://www.mairie-tignes.fr) et [www.tignes.net](http://www.tignes.net)**

Le Parc national de la Vanoise propose toute l'année un cycle de conférences scientifiques animées par des spécialistes passionnés, dont deux rendez-vous à Tignes.  
Des sciences accessibles à toutes et à tous !



### **Focus sur la faune emblématique de Vanoise**

10 juillet 2023 à 18h - Val Cenis-Lanslebourg  
24 juillet 2023 à 18h - Champagny en Vanoise  
13 septembre 2023 à 18h - Bourg-Saint-Maurice

### **La fonge méconnue de Vanoise : champignons, lichens...**

6 septembre 2023 à 18h - Val Cenis-Lanslebourg  
13 septembre 2023 à 18h - Pralognan-La-Vanoise

### **Espèces arctico-alpines : elles aiment le froid**

28 juin 2023 à 18h - Val Cenis-Lanslebourg  
19 septembre 2023 à 18h - Bourg-Saint-Maurice  
21 août 2023 à 18h - Pralognan-La-vanoise

### **La vie des abeilles**

30 juin 2023 à 17h30 - Tignes

### **Les marmottes**

11 juillet 2023 à 18h30 - Tignes

### **Quiétude hivernale**

21 novembre 2023 à 18h - Bourg-Saint-Maurice

### **La vie des abeilles par Arthropologia**

Vendredi 30 juin 2023 de 17h30 à 19h en salle de Conférences de la Mairie

L'abeille de ruche (abeille domestique) bien connue de tous, n'est qu'une espèce parmi les 1 000 espèces d'abeilles présentes en France. Bien qu'elles ne fassent pas de miel, les abeilles sauvages jouent un rôle primordial dans l'équilibre de nos écosystèmes. À travers une conférence richement illustrée et animée par l'association Arthropologia, venez découvrir la diversité des abeilles, leur écologie ainsi que les causes de leur déclin et ce que nous pouvons faire à notre échelle pour limiter ce déclin.

Venez également découvrir le projet d'atlas des bourdons pour lequel des sorties seront organisées tout le week-end sur le territoire du Parc de la Vanoise !



### **Les marmottes**

Mardi 11 juillet 2023 de 18h30 à 19h30 en salle de Conférences de la Mairie

Venez découvrir les secrets de la vie de la marmotte alpine ainsi que les découvertes et le travail effectué depuis 30 ans par les scientifiques du Laboratoire de Biométrie et Biologie Évolutive de Lyon au sein de la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièr.



© Andy param.com

## IMAGINONS TIGNES 2050

### La Mairie lance une large concertation pour imaginer la vie à Tignes dans les décennies à venir

**E**n 2026, le contrat de délégation des remontées mécaniques, géré en collaboration avec la STGM, arrivera à son terme.

Pour les 30 prochaines années, il est nécessaire de penser un nouveau projet pour notre domaine skiable et estival car les enjeux sont multiples : changements climatiques qui impactent l'activité, en particulier sur notre glacier, évolution du tourisme en termes de saisonnalité, de pratiques, de mobilité, prise en compte des enjeux de développement durable, de préservation de notre écosystème...

Avant de définir un cahier des charges précis d'évolution de notre domaine de montagne, il est impératif de s'interroger sur la vision que nous souhaitons pour Tignes à long terme, en imaginant un projet structurant pour notre collectivité dont la vie économique est intimement liée à l'activité touristique.

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe municipale souhaite lancer une large concertation en

intégrant tous les acteurs dans sa réflexion. Sur la première étape, l'objectif consistera donc à se questionner sur un temps long. Quelle sera la vie à Tignes à l'aube de 2050 ?

Cette phase interviendra du 8 juillet au 31 août, avec une consultation large du grand public (habitants, enfants, touristes) et des professionnels de la montagne (écoles de ski, commerçants, hébergeurs, loueurs...), sous forme de différents ateliers et événements.

La seconde étape de la consultation interviendra à l'automne, entre le 3 novembre et le 15 décembre, et l'objectif sera de transposer ces réflexions dans la mise en œuvre de projets concrets et structurants.

De plus amples informations seront communiquées prochainement, mais si vous souhaitez participer, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître à l'adresse mail suivante : [imaginons@tignes.net](mailto:imaginons@tignes.net)

# DES TEMPS D'ÉCHANGES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**D**urant les mois de juillet et d'août, le Forum du Développement Durable, c'est un rendez-vous hebdomadaire au cours duquel un professionnel spécialisé intervient sur une thématique précise puis se prolonge par un temps d'échanges, autour d'un verre. Ce format permet d'explorer collectivement différentes idées et solutions face aux enjeux à venir.

**Entrée libre, sans inscription, en salle de Conférences de la mairie (2<sup>ème</sup> étage).**

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Mardi 11 juillet 2023 de 18h30 à 19h30**

**Les marmottes de la Grande Sassièrè**

**Mardi 18 juillet 2023 de 18h30 à 19h30**

**La vie de la forêt**

*Un forestier de l'Office national des forêts vous fera découvrir les secrets de la vie en forêt (biodiversité, zones d'activités...) et ses différents rôles.*

**Mardi 25 juillet 2023 de 18h30 à 19h30**

**Recyclage dans l'Univers**

*L'Univers ne nous a pas attendu pour recycler intégralement sa matière. Dès la formation des premières étoiles jusqu'à nos jours, un cycle de vie de la matière transforme le gaz en étoiles et en planètes. Les étoiles vivent, meurent, et enrichissent de nouveau le milieu environnant en gaz, qui recommence alors le cycle. Ces atomes sont ré-utilisés de génération d'étoiles en génération d'étoiles et font "vivre" les galaxies. Comment cela se passe-t-il? Comment le sait-on?*

**Mardi 1<sup>er</sup> août 2023 de 18h30 à 19h30**

**Le bilan carbone de Tignes**

*En 2020, Tignes a fait réaliser son bilan carbone. Ce diagnostic permet d'analyser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre générées par l'ensemble des activités.*

*À travers la présentation des résultats, découvrez quels sont les postes les plus émetteurs et les premières solutions mises en place pour y remédier.*

**Mardi 8 août 2023 de 18h30 à 19h30**

**La prise en compte des eaux usées à Tignes**

*Découvrez le fonctionnement de la station d'épuration de Tignes inaugurée en 2022. Réalisée dans un contexte de changement climatique, elle fait la part belle aux économies d'énergie (production d'hydroélectricité et récupération des calories des eaux usées).*

**Mercredi 16 août 2023 de 18h30 à 19h30**

**Les lacs alpins face au changement climatique**

*Lors de cette présentation, sera dressé un inventaire des grands changements climatiques et leurs conséquences à attendre dans les Alpes. Vous seront exposés les enjeux majeurs à anticiper concernant les lacs alpins au cours des prochaines décennies.*

**Mardi 22 août 2023 de 18h30 à 20h**

**La haute montagne à l'épreuve du climat**

*Tels des alpinistes, partez en direction des plus hauts sommets des Alpes françaises, du Mont Blanc à la Grande Casse. À chaque étape, découvrez comment les processus géomorphologiques ont modelé les paysages et comment le réchauffement climatique impacte la montagne et ses milieux particulièrement sensibles ; l'occasion aussi, de mieux comprendre les risques qui pèsent sur les populations alpines et sur ceux qui fréquentent la haute montagne.*

**Mardi 29 août 2023 de 18h30 à 20h30**

**La fresque de la mobilité**

*Atelier collaboratif de sensibilisation aux enjeux carbone de la mobilité des personnes. Il fait la part belle aux leviers que chacun peut actionner pour une mobilité plus sobre. Nombre de places limitées pour cet atelier, sur inscription par mail à [mairie@tignes.net](mailto:mairie@tignes.net) jusqu'au 29 août à midi. Collation à l'issue.*



# EN BREF...

## Le nouveau chalet du Snowpark pour une nouvelle dynamique

En lieu et place de l'ancien cabanon qui surplombe les modules du Snowpark de Grattalu, un nouveau projet prévoit la création, cet été, d'un local technique indispensable à la bonne gestion des espaces freestyle du domaine skiable. Parfaitement intégrée dans la pente, la construction se décompose en deux volumes accessibles de plain-pied. Le niveau inférieur, servira de lieu de stockage pour les motoneiges et le matériel. Le niveau supérieur permettra aux employés de s'abriter tout en conservant la vue sur le tracé du Snowpark. La terrasse sera un point de rassemblement convivial pour le public.



©km architecture

## Il sera bientôt possible de faire établir son passeport et sa carte d'identité à Tignes

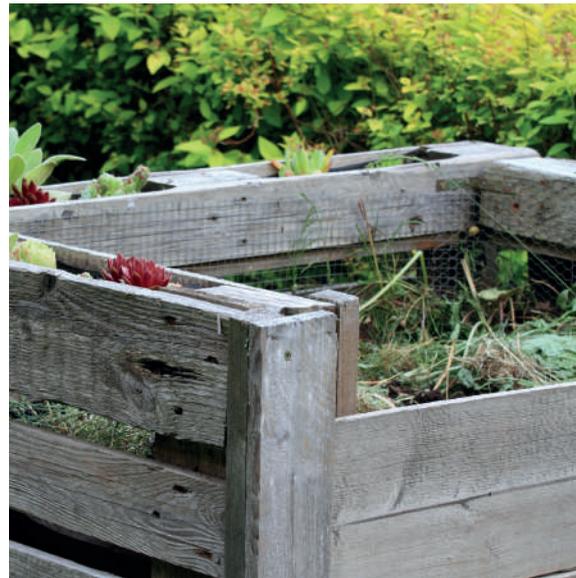
Dans la continuité de la labellisation France Services souhaitée pour renforcer l'accessibilité aux services publics, la commune a été retenue par l'Agence nationale des titres sécurisés pour accueillir un dispositif de recueil nécessaire au traitement des demandes de carte d'identité et de passeport. Ce nouveau service, sera pleinement opérationnel au courant du mois de juillet. La procédure (prise de rendez-vous, pré-demande, pièces nécessaires) sera détaillée sur les supports numérique de la mairie puis dans le prochain magazine municipal.

## Pour réduire vos déchets, compostez chez vous !

Le service réduction et tri des déchets de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise propose à la vente deux types de composteurs pour vous encourager dans la démarche. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du service au 07 88 44 07 60 ou par mail à [a.jarvis@hautetarentaise.fr](mailto:a.jarvis@hautetarentaise.fr)

Les distributions seront organisées à la fin de chaque mois durant la période estivale. La facturation se fera après la distribution par titre de recette émis par le Trésor Public à l'appui de la convention signée lors de la remise du composteur.

Tarifs : composteur en bois (404L), 25€  
composteur en plastique (394L), 20€



©123rf.com

## Succès du compostage collectif

Les sites de compostage installés en octobre 2022 rencontrent un vif succès. Plus de 5 tonnes de biodéchets ont ainsi été collectés sur l'ensemble des sites depuis la mise en place.

Par conséquent, un bac supplémentaire a été installé sur les sites du Glattier et de la résidence du bois de la Laye au Val Claret. L'entretien printanier a été réalisé par une entreprise d'insertion, à l'initiative de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

# LE MOUNTAIN PASSE EN MODE ÉTÉ

# SHAKER

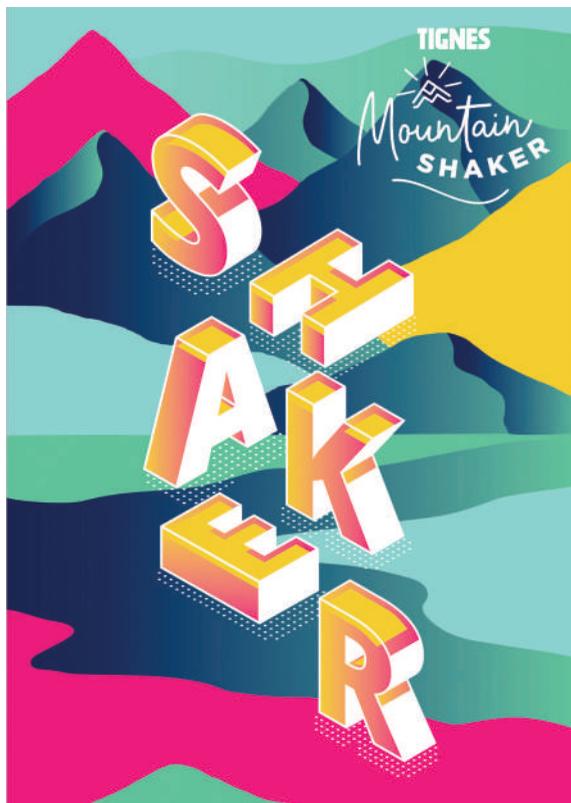
**Du 15 au 22 juillet 2023**

Fort du succès de son édition hivernale, le festival Mountain Shaker se décline désormais en version estivale. Au programme de la première édition du Mountain Shaker Été : du skate, du roller et de la trottinette avec le Savoie Mont Blanc Freestyle Tour, du BMX avec une étape de la Pump Party Tour, du VTT avec la Rouetignes, et des démonstrations de trial.

Les plus jeunes se feront plaisir avec des courses de draisiennes lors du Draissienne Kids Tour.

Pour compléter ce programme déjà chargé, au gré des envies, une multitude d'activités sont prévues : des randonnées gourmandes en VTT/VTAE, des animations bien-être, des concerts...

Le Mountain Shaker, c'est l'événement incontournable de l'été à Tignes avec comme mot d'ordre Ride, chill & music.



## **Savoie Mont Blanc Freestyle Tour by FISE, les 15 et 16 juillet 2023**

**3<sup>ème</sup> édition**

Comme l'an passé, Tignes accueille une étape de la tournée Savoie Mont Blanc Freestyle Tour. Un rendez-vous 100% board culture rassemblant les amateurs et les pros de skateboard, roller et trottinette freestyle. Les riders de tout âge (de 7 ans à + de 16 ans) se défieront à l'occasion de contests sur le nouveau skatepark, de 380 m<sup>2</sup>, installé sur les rives du lac.

Un format visuel et spectaculaire avec des «Jam sessions» pour les qualifs et deux runs de 40 à 45 secondes en finales. Deux journées rythmées par des challenges, des démonstrations et des séances de dédicaces assurées par les ambassadeurs Savoie Mont Blanc.



© T. Aboual Theckine



**La Pump Party Tour,  
le 18 juillet 2023**

De la glisse urbaine à portée de tous. Inaugurée l'été dernier, la Pump Track de Tignes (1 300m²) reçoit la Pump Party Tour, événement ouvert à tous, le 18

juillet prochain. En skate, à vélo, en trottinette, débutant(e) ou expert(e), il ne sera question que de dépassement de soi, partage et convivialité. L'opportunité de profiter des joies de la glisse et de créer du lien social.

**La Rouetignes, le 19 juillet 2023**

4<sup>ème</sup> édition

Journée sportive et festive spéciale VTT, organisée par le Vélo Club de Tignes, sur la piste de descente de Palafour. Au programme : animations vélos enfants et adultes, slalom parallèle chronométré à partir de 12 ans, concert et DJ set.



© T. Aboual Theckine

# BIKE PARK : NOUVELLE REMONTÉE, PLUS DE PISTES, PLUS DE BONHEUR

Spot incontournable pour les vététistes, le Bike Park de Tignes / Val-d'Isère offre aux riders près de 220 km de pistes pour la descente ou l'enduro. Un système de navettes gratuites avec remorque et désormais six remontées VTT/VTTAE permettent d'accéder aux tracés.

Cet été, Tignes étoffe son terrain de jeu avec l'ouverture d'une nouvelle remontée, le télésiège Bollin, au départ du Val Claret, facilitant ainsi l'accès à un nouveau secteur du Bike Park. Cette remontée sera aussi disponible pour les piétons à la montée, comme à la descente.

Par ailleurs, un partenariat à l'année a été signé entre Tignes et Commencal, fabricant de mountain bike. Pour célébrer ce partenariat, la piste bleue Gunpowder, très accessible et ludique, a été rebaptisée au nom de la marque, Gunpowder (Commencal track).

Côté Val-d'Isère, pour rendre plus accessible la pratique du VTT, la station inaugure sa zone d'apprentissage au pied du Bike Park (face de Bellevarde) avec des parcours tests pour que les utilisateurs soient avisés de leur niveau avant de s'élancer sur les pistes.



# CIMALP TIGNES TRAIL

**C**ourir sur des sentiers préservés au milieu d'un des plus beaux parcs naturels de France, le Parc national de la Vanoise, c'est le défi qui attend les participants de la 7<sup>ème</sup> édition du Cimalp Tignes Trail. Sur deux jours, les amoureux de la montagne et des grands espaces partageront les plaisirs de la course à pied avec des formats de courses multiples, adaptés à tous les pratiquants.

Nouveauté ! Pour fêter les 60 ans du Parc national de la Vanoise, le parcours le plus long a été repensé. Il passe de 44 km à 46 km avec un passage dans le Parc. Une sensation absolue de liberté... au cœur d'un paysage incroyable.

L'édition 2022 a réuni 500 participants. Pour cette nouvelle édition, les ambassadeurs de la Team Cimalp seront encore de la partie avec notamment la présence de Benoît Dupraz (vainqueur en 2022), Alexia Coudray (trois fois championne du format court du Challenge des Trails de Provence), Baptiste Lorier (3<sup>ème</sup> de l'Ultra Trail du Vercors 2020) et Laure Desmurs (victorieuse au Grand Trail du Lac, Saint Express, Val Cenis). En parallèle, le coureur professionnel Ugo Ferrari terminera sa préparation, à Tignes, en vue de sa participation à l'Ultra-Trail du Mont Blanc. Speaker officiel de l'événement, il en profitera pour animer et motiver les participants.

En complément, l'équipe Cimalp sera présente avant et pendant l'événement proposant des temps d'échanges, des reconnaissances des parcours, mais aussi des testing produits (sur inscriptions) afin que les participants bénéficient de conseils, de partages d'expériences et de bonnes pratiques.

Samedi 19 & dimanche 20 août 2023  
Parcours jeunes (à partir de 10 ans) :  
de 800 m à 3 km  
Plus de 18 ans : 13, 27 et 46 km

Toutes les informations sont disponibles sur  
[www.tignes.net](http://www.tignes.net)



**CIMALP TIGNES TRAIL**  
19 ET 20 AOÛT 2023

CIMALP TIGNES TRAIL <small>NEW</small>		
13 km 750m D+	27 km 1600m D+	46 km 3070m D+
CIMALP TIGNES TRAIL JEUNES		
0.8 km 40m D+	1.7 km 90m D+	3 km 180m D+

INSCRIPTION  
+ D'INFO SUR TIGNES.NET & L'APPLI

CIMALP TIGNES



© Christophe Angot

# LE PLEIN DE RENDEZ-VOUS IMMANQUABLES



© Andyparam.com

**C**ourir, sauter, jouer, danser, marcher, ...  
Un été à Tignes c'est avant tout déconnecter et profiter des instants présents. Tout au long de l'été, de grands rendez-vous sont prévus, voici les dates immanquables de l'été :

- 8 juillet : Journée spéciale 60 ans du Parc national de la Vanoise
- 14 juillet : Fête des Brévières
- Du 15 au 22 juillet - Mountain Shaker été, événement Ride, chill & Music :
  - Les 15 et 16 juillet : SMB Freestyle Tour
  - Le 17 juillet : Draisienne Kids Tour
  - Le 18 juillet : Pump Party Tour
  - Le 19 juillet : La Rouetignes
- 26 juillet : Fête de 1800
- 14 août : Fête du Lac
- Les 19 et 20 août : Cimalp' Tignes Trail
- 24 août : Chouchoute ta montagne

Tous les lundis et jeudis du 3 juillet au 24 août :  
Les Soirées Barges



© Andyparam.com



© Andyparam.com

## Dates d'ouverture des principaux sites d'activités

	Ouverture	Fermeture
<b>Pump Track</b>	10 juin 2023	Premières neiges
<b>Skate Park</b>	10 juin 2023	3 septembre 2023
<b>Lagon Plage des Sports Tignespace (ouvert toute l'année)</b>	17 juin 2023	3 septembre 2023
<b>Bike Park Base nautique Acroland - Golf</b>	24 juin 2023	3 septembre 2023
<b>Cinéma</b>	25 juin 2023	3 septembre 2023
<b>Accès glacier</b>	24 juin 2023	10 septembre 2023
<b>Altitude Expériences</b>	24 juin 2023	27 août 2023



# TIGNES ET LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE : UNE HISTOIRE À PARTAGER



Le stade naturel de Tignes et le Parc national de la Vanoise.

Le Parc national de la Vanoise célèbre cette année ses 60 ans. Cet anniversaire sera commémoré tout au long de l'année en Vanoise par la mise en œuvre de nombreuses animations et rendez-vous. Tout naturellement, Tignes participera à cette fête par de nombreuses actions dont une exposition dès la journée de commémoration du 8 juillet. Située en bord de lac, à côté du Lagon, celle-ci retracera cette histoire commune, partagée, entre une des stations les plus renommées des Alpes et le premier parc nature national français.

Au travers de 15 panneaux faisant la part belle aux photographies de Tignes conservées par le Parc, la Commune et des fonds privés de familles, vous retrouverez l'histoire de ce territoire, de ce

village, de ce Parc, de cette grande œuvre et expérimentation collective. Abordant une histoire riche et complexe, et donc difficile à résumer, cette exposition abordera des thèmes chers au Parc et à Tignes.

## **Les débuts de la protection de l'environnement**

Les premières initiatives autour de la protection des espaces naturels sont impulsées outre-Atlantique. Dans un environnement où la nature sauvage est célébrée, participant tout entière aux fondations du mythe américain, la création de grands parcs sanctuarisant des pans entiers de son territoire suit tout naturellement l'exploration et l'intégration des territoires de l'Ouest américain, à l'instar du Parc national du Yellowstone en 1872.

En Europe, où les forêts primaires ont disparu, où cette nature sauvage a laissé la place à l'Homme, devenu omniprésent et omnipotent, les projets de protection se sont avérés plus difficiles à concrétiser. En France, bien que différentes lois soient promulguées dès le début du XXe siècle afin de préserver des monuments, paysages et sites naturels, il faut attendre les années 1940-1950 pour voir émerger des projets sérieux de création de Parc nationaux dans les Alpes. Un amalgame de ces différentes initiatives donne jour à une loi de création des Parc nationaux de 1960, dont le Parc national de la Vanoise est directement issu le 6 juillet 1963.

### 60 ans d'histoire

Pour Samivel, alpiniste, explorateur et cinéaste emblématique des débuts du Parc national de la Vanoise, celui-ci devait être « Le grand jardin des Français ».

Pendant 60 ans, le Parc national de la Vanoise s'efforça donc d'honorer ces paroles. De nombreuses actions prirent place autour de trois grandes thématiques :

- la protection du Patrimoine naturel par l'acquisition et la diffusion des connaissances, une surveillance du territoire et des usages, et la gestion et la restauration des populations ;



Torrent issu du glacier de Rhème-Golette (2020).

© Parc national de la Vanoise - CHASTIN Alain



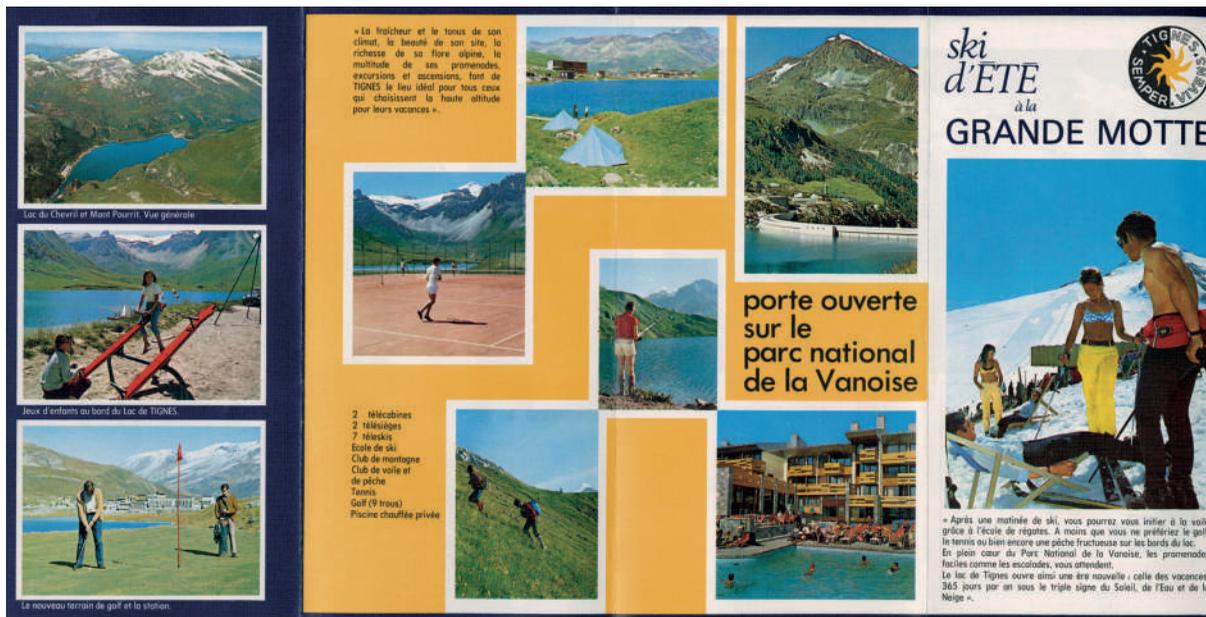
Lande à myrtille aux couleurs de l'automne, traversée par le sentier qui mène au refuge de la Martin.

© Parc national de la Vanoise - CHASTIN Alain



Pose photo d'un mâle bouquetin adulte (s.d.).

© Parc national de la Vanoise - BOUCHARD Joris



Brochure de l'Office du tourisme de Tignes (ca. 1969).

- un soutien au patrimoine culturel par la gestion et restauration du patrimoine rural et bâti, et un accompagnement des pratiques agropastorales ;
- un accueil et une sensibilisation par le développement d'un réseau structuré de refuges, et de la médiation et de l'éducation.

De son côté, Tignes, station à la réputation sportive, dynamique et décalée, est devenu le paradis des amateurs de sports de plein air, en hiver comme en été. La commune connut un important essor touristique dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, autour de l'alpinisme et du ski, brutalement interrompu par l'implantation du barrage. Mais cette communauté sut rebondir et renaître autour d'un projet de création de station de ski. Celle qui est devenue une terre de légendes du ski freestyle organise aujourd'hui des évènements majeurs autour de la « Board culture » dans ce qui s'est transformé en véritable « Stade naturel ».

### Des liens privilégiés

Récemment, le Parc national de la Vanoise et la commune de Tignes ont signé une convention d'actions partenariales. S'engageant ainsi sur des actions concrètes, construites à court et moyen termes, le Parc et Tignes ont su retisser des liens privilégiés afin d'engager de nouvelles dynamiques.

Tignes, première commune à signer une telle convention, concrétise ainsi sa volonté de promouvoir un développement plus respectueux de l'environnement, par le biais de projets et d'actions comme :

- l'accompagnement dans la transition du glacier de la Grande Motte et le déploiement d'Altitude Expériences ;
- la création d'une porte de Parc au Val Claret ;
- la restauration du complexe zone humide et ruisseau du Retort ;
- des actions pédagogiques, de médiation et de formation ;
- la réflexion autour d'une intégration des Réserves naturelles de Tignes dans le Cœur de Parc.



Le téléphérique en mode Altitude Expériences.

© S. Camde

# LE REFUGE DU COL DU PALET, UN REFUGE À PART :



© Parc national de la Vanoise - GOTTI Christophe

*Le refuge du Col du Palet muni de ses panneaux solaires, avant sa reconstruction (2005).*

Lieu d'attraction des marmottes et des chamois, le refuge du Palet, bien que situé sur la commune de Peisey, accueille depuis plus de 55 ans nombre de randonneurs et skieurs arrivant principalement de Tignes.

À l'origine, ce bâtiment est un baraquement militaire achevé pendant la drôle de guerre, au début de l'année 1940. Ainsi, celui-ci offrait un abri aux troupes des 70<sup>e</sup> Bataillon alpin de forteresse et du 164<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de position occupant le col du Palet. La prise de ce dernier aurait en effet ouvert à l'ennemi l'accès à Moûtiers sans passer par le verrou de Bourg-Saint-Maurice, où étaient rassemblées la majeure partie des fortifications de la ligne Maginot en Haute-Tarentaise.

Sans emploi après-guerre, l'ouvrage fut mis à disposition de divers ministères puis du nouvellement créé Parc national de la Vanoise.



© Famille Recourse

*Déneigement du refuge en mai 1995.*

Transformé en refuge en 1967, il fut gardé 4 ans plus tard par la famille Recoursé, pendant près de 30 ans. Constitué alors d'un seul chalet en pierre, éclairé à la bougie et au gaz, sans douche ni téléphone, ses capacités d'accueil furent triplées en 1978 par la construction d'un second bâtiment en bois faisant office de dortoir.

Si le ravitaillement à ses débuts ne se faisait uniquement qu'à pied, et en hélicoptère pour les gros chargements, d'autres moyens de locomotions furent par la suite adoptés : scooter, 4x4 voire rattrack. Un groupe électrogène ainsi qu'un panneau solaire en 1990 furent progressivement installés, facilitant son occupation. En 2007, le chalet principal fut intégralement reconstruit pour plus de confort et l'ensemble est depuis passé entre les mains de plusieurs gardiens : Nicolas et Marion Vernon, ou Bérengère Vallat.

Depuis 2015, afin d'optimiser la production et le stockage de l'énergie solaire, et réduire ainsi le recours au groupe électrogène, est expérimentée une pile à hydrogène. Mais malgré ces aménagements durables, aujourd'hui, son ravitaillement en eau limité à quelques petites sources limitrophes régulièrement à sec entraîne malheureusement une ouverture aléatoire.



Un ravitaillement du refuge par hélicoptère (s.d.).

© famille Recoursé



Randonneurs au-dessus du Col du Palet (2020).

© Parc national de la Vanoise - GOTTI Christophe

# ÉTAT civil

*\*Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissance, de mariage et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.*

## Naissances

Candela CASTELLO PEREZ  
né le 24 mars 2023  
à Bourg-Saint-Maurice

Ulysse ARNAUD BAGOT  
né le 3 avril 2023  
à Tignes

## Mariage

Éléonore BUS et  
Pierre LAMOTHE  
le 9 août 2022

## Décès

Odile FAVRE  
(fille d'Augustine et Raoul)  
décédée le 21 mai 2023

## Anniversaire

Isabelle DIARD  
90 ans, le 18 mai 2023



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE  
DE LA COMMUNE

## RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



**01** Téléchargez l'appli **02** Recherchez votre commune **03** Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,  
Made in France et disponible sur :  
[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

